



## RAPPORT FINANCIER – ANNEE 2021

### ASSEMBLEE GENERALE DU 11/12/2021

En tant que trésorier de l'association, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport financier de 2021, pour l'exercice allant du **1er janvier au 9 décembre 2021**. Je réalise moi-même les écritures comptables et effectue les rapprochements bancaires. Je vais aborder avec vous le résultat de l'exercice, le bilan de l'association, la trésorerie et la proposition d'affectation du résultat.

Notre association présente un **résultat négatif de 499 euros** au 9 décembre 2021, correspondant à la différence entre nos recettes et nos dépenses.

**Les recettes** représentent **10 093 euros** et ont **augmenté** par rapport à l'année dernière. Ceci s'explique d'une part par une augmentation prestations biplace « vols découvertes », et d'autre part, par une augmentation des subventions.

Les autres recettes proviennent des cotisations pour **1 269 euros** (une hausse par rapport à l'année 2021 due à une augmentation des adhérents) et de vente d'herbage sur le site de Dielette pour **150 euros**.

Une partie des recettes « biplace » (**160 euros**) correspond à une avance via des bons pour « vol découverte » non réalisés en 2021 (action « un autre souffle ») et qui sont reportés pour l'année 2022.

**Les dépenses** s'élèvent à **10 582 euros** en hausse par rapport à l'année précédente. Cette hausse des dépenses est due d'une part à la participation pour une qualification d'un nouveau pilote biplaceur (**400 euros**) et l'achat de matériel (env. **280 euros**). Les plus grandes dépenses sont, la location du site de Dielette (**800 euros**), les frais afférents à l'activité « vol découverte » (à savoir la révision des voiles de biplace **411 euros**) ainsi que les frais liés aux locaux occupés au Camp Maneyrol (**522 euros**).

La gestion de la trésorerie de l'association nous permet de provisionner chaque année une somme conséquente afin de renouveler le matériel dédié à l'activité « vol découverte » (**1 600 euros** cette année) et nous laisse présager un avenir serein pour notre association. En ce qui concerne le renouvellement du matériel, nous avons donc actuellement la possibilité d'acheter 3 voiles de biplace.

Cette année le bénévolat s'est élevé à **330 heures** soit une valorisation de **4 450 euros**, dont 80 heures dévolues à l'organisation de la compétition de Précision d'Atterrissage.

#### Le bilan :

L'association dispose d'un patrimoine financier de **22 171,42 euros (à la date du 04/12/2021)** et d'un patrimoine matériel de **3 600 euros**.

Le bureau directeur rappelle qu'un investissement dans l'achat d'une voile de bi-place à hauteur de **3 000 euros** est prévu pour l'année 2022. D'autre part il avait été envisagé l'achat d'une tondeuse à hauteur de **300 euros** en 2021. Cet achat n'ayant pas été effectué, l'achat est reporté en 2022.

L'année prochaine, nous ne prévoyons pas de dépenses en hausse. Aussi, nous proposons de maintenir la cotisation à son niveau actuel.

### **Actions exceptionnelles :**

#### Compétition PA & Rassemblement VLAF

Cette année, la ligue de Normandie de vol libre a organisé le rassemblement du VLAF (Vol libre au féminin) dans le Nord Cotentin en juillet 2021, et à cette occasion CVL a organisé une compétition officielle de précision d'atterrissage à Vauville réunissant sur une journée (jour 2 annulé en raison des conditions météo) 14 compétiteurs dont certains participaient également au VLAF.

Dans ce cadre, le club s'est vu attribuer des subventions à hauteur de 700 euros (ANS) et doit encore percevoir 1 500 euros (La Hague + Département de la manche). Les recettes occasionnées par cette rencontre s'élèvent à 130 euros (inscriptions) et les dépenses s'élèvent à 215,18 euros (achat d'une cible, véhicule, carburant, pot de remise des prix).

Le restant des subventions (perçues et restant à percevoir) sera reversé à la Ligue de Normandie de Vol libre pour son organisation du VLAF (soit environ 2 115 euros).

#### « Action jeune »

Action destinée à promouvoir auprès des jeunes l'activité Parapente par sa découverte au travers d'un vol biplace, subventionnée par l'ANS à hauteur de 250 euros. Elle a cette année concerné 8 élèves du Lycée Henri Cornat de Valognes.

#### « Un autre souffle »

L'action « Un autre souffle » est une action destinée à offrir un vol biplace à des femmes fortement impliquées à travers leur travail dans la vie communautaire lors de la crise sanitaire due à la COVID 19. Cette année ce sont des agents d'entretien du Lycée Henri Cornat de Valognes qui en ont bénéficié, avec une rencontre/repas et un vol en biplace. 4 vols ont été reportés pour 2022.

Elle a été subventionnée à hauteur de 540 euros par l'ANS et fait l'objet d'une promesse de subvention de 400 euros de la part de la FFVL non perçue à ce jour.